

Les pouvoirs publics doivent aider les victimes de l'illectronisme

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

À l'heure de la dématérialisation tous azimuts, la digitalisation de la société entraîne une révolution conduisant à de nouveaux systèmes (e-commerce, banques et achats en ligne, fournisseurs d'énergie, abonnements divers, gaming, eHealth, etc.) qui apportent un gain véritable pour la collectivité. Il s'agit d'une nécessité qui n'est pas contestable.

Toutefois, face à cette révolution numérique, un nombre important de nos concitoyens, estimé à plus d'un million de personnes, manquent d'aptitudes technologiques. Ils rencontrent des obstacles au quotidien les laissant sur le "banc". La Fondation Roi Baudouin a d'ailleurs mis en lumière cette nouvelle forme d'exclusion en promouvant le film *Je viens d'une autre planète*. Ce phénomène impacte plus de 25% des seniors de plus de 60 ans et plus de 40% des seniors de plus de 80 ans, mais également – dans une moindre mesure – une partie de jeunes pourtant familiarisés avec les consoles de jeux ou les réseaux sociaux mais désemparés dès que l'utilisation devient moins ludique, sans parler de la population précarisée. N'oublions pas que notre pays compte encore près de 10% d'illettrés!

Une réalité qui touche un Belge sur dix

L'inhabileté numérique, plus communément appelée "illectronisme", désigne le manque ou l'absence totale de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation

Selon les chiffres les plus récents, un Belge sur dix n'a jamais utilisé un ordinateur, ou n'a jamais consulté Internet.

